

2017

Mouvement
Inter-Régional
des AMAP



Miramap &
Réseau AMAP Ile de France



[LES ATELIERS des rencontres du mouvement des AMAP]

4, 5 et 6 mars 2017 / Ferme du Bonheur / Nanterre
Compte-rendu



Les rencontres des AMAP à Nanterre : 2 jours intenses et passionnants

par Elisabeth Carbone, administratrice du Miramap et Maud Granger Rémy, administratrice du Réseau des AMAP Île-de-France

Cette année, le Miramap et le Réseau des AMAP Île de France se sont associés pour organiser leur AG conjointement et en faire, le temps d'un weekend à la [Ferme du Bonheur](#) à Nanterre, un **moment de rencontre nationale des AMAP à la fois festif et studieux**.

Petite ferme insolite cachée au fin fond du campus de l'Université de Nanterre, la Ferme du Bonheur est gérée par Roger des Prés, avec ses oies, ses paons et ses moutons : c'est un lieu de résistance et de poésie, et nous remercions toute l'équipe de son accueil chaleureux.

Les AG ont eu lieu les matins (samedi matin pour le Réseau des AMAP Île de France et dimanche matin pour le Miramap), **Le fil rouge de ces rencontres 2017 était "l'autonomie"** et les participant-e-s se sont réparti-e-s autour de 3 thèmes dans les ateliers des après-midis :

- **Quelle autonomie de décision sur nos fermes en AMAP**, à travers notamment la question des semences et la question de la solidarité en cas d'aléas de production ?

- **Quelle autonomie - notamment financière - pour le Mouvement des AMAP et ses réseaux ?**

- **Quelle autonomie de décision des citoyen-ne-s** à travers le lancement de la campagne nationale "Nous Produisons, Nous Mangeons, Nous Décidons !" et comment impliquer les amapien-ne-s pour l'organisation d'évènements locaux ?

Entre ces temps studieux et riches, les échanges ont continué bon train autour des repas au coin de la cheminée, "auberge espagnole" les midis, et paysans le soir avec soupe aux légumes de nos

fermes, brie de Camille et Nicolas Grimonprez, installés près de Coulommiers, tomme de vache de Geoffroy Champin, installé près de Melun, et le pain d'Olivier, administrateur du réseau et futur paysan-boulangier.

La soirée du samedi s'est poursuivie avec Pierre Gaspar et ses musiciens autour des reprises de Brassens, Brel, Au p'tit Bonheur... : ça danse, ça valse, ça tourne jusqu'à épuisement !

Environ une centaine de personnes a participé, pour beaucoup des amapien-ne-s et paysan-ne-s de la région parisienne, mais aussi des 4 coins de France, venu-e-s pour **cette grande rencontre qui a permis de se retrouver, d'échanger, de partager nos expériences et de dessiner, d'envisager l'avenir de ce grand mouvement**. Chacun-e repart dynamisé-e par la richesse de ce week-end pour diffuser dans sa propre région un peu de l'énergie accumulée. Nous les remercions tou-te-s de leur investissement.

Le travail s'est poursuivi le lundi 6 mars qui a suivi avec une journée salariés/administrateurs au siège social du réseau des AMAP d'IdF à Montreuil, dans l'objectif de renforcer les coopérations internes du mouvement des AMAP et d'approfondir de manière très opérationnelle 1 ou 2 projets pour 2017 : autour du chantier de partage d'expériences, avec un espace ressources, un logiciel de gestion des réseaux d'AMAP et des AMAP (CLIC'AMAP), la campagne d'adhésion au mouvement des AMAP ou/et encore l'édition d'un journal participatif, un évènement annuel AMAP, une assurance partagée pour les AMAP hors réseau ou un projet de bande dessinée sur les AMAP.

La Ferme du Bonheur

Sur son blog, La Ferme du Bonheur est définie comme « une cellule de recherche et de réflexion sur l'Homme et la Terre qui utilise la culture sous toutes ses formes (théâtre, musique, danse, arts plastiques, cinéma...) mais aussi l'action sociale et la pédagogie... ou encore l'urbanisme, l'architecture, l'environnement, l'agriculture, l'écologie... ». C'est dans cette ferme aux activités « agro-poétiques » née en 1993 à la frange de l'Université Paris X que Roger, Anne, Basile et Mathieu nous ont chaleureusement accueilli-e-s pour ces rencontres. Malgré la grisaille, la pluie et le vent de la tempête Zeus, la grande salle de bal sous chapiteau et la chaleur du feu dans la grange ont été un cadre propice à l'échange et à la créativité collective. Merci à toute l'équipe !

Découvrez ce projet sur [leur blog](#), leur Facebook ou via le livre La Ferme du Bonheur, Roger des Prés, Edition Actes Sud.

Sommaire

Ce document propose un compte rendu des différents ateliers qui ont eu lieu pendant les 2 journées à la Ferme du Bonheur et des travaux menés le lundi 6 mars 2017 à Montreuil.

Autonomie des fermes et si on parlait semences ? / p. 5

Mobilisation citoyenne : Campagne 'Nous Produisons, Nous Mangeons, Nous décidons !'

Retour sur les ateliers du week-end / p. 9

Réflexions et propositions pour des conseils citoyens de l'agriculture et de l'alimentation / p. 10

Solidarité en AMAP face aux aléas de production / p. 13

Comment rendre les réseaux moins dépendants des financements publics ? / p. 16

Faire mouvement : quelles organisations demain ? / p. 19

Campagne d'adhésion au mouvement des AMAP : comment avancer ? / p. 21

Chantier participatif de partage d'expériences

Atelier : faire vivre ce chantier collectivement et dans son territoire / p. 23

Atelier : Vers un espace ressource collaboratif des AMAP / p. 25

CLIC'AMAP : un outil de gestion des AMAP et des réseaux d'AMAP ? / p. 26

Émergences de nouveaux projets pour le mouvement »

Atelier : Un évènement annuel AMAP ? / p. 28

Atelier : Projet de BD sur les AMAP ? / p. 30

Atelier : Un journal participatif du mouvement des AMAP ? / p. 30

Remerciements aux animatrices et animateurs des ateliers, aux rédactrices et rédacteurs ainsi qu'aux relectrices et relecteurs : Anne Lebec, Denis Broise, Mathilde Szalecki et Benoit Sebaut, salarié-e-s du Réseau des AMAP ÎdF, Florent Seban, Jérôme Devisme et Maud Granger Rémy administrateur-riche-s du Réseau AMAP ÎdF, Laurent Marbot administrateur du Réseau AMAP ÎdF et du Miramap, Jérôme Dehondt, Elisabeth Carbone et Claudine Lehon, administrateur-riche-s du Miramap, Olivier Lavieille, réseau AMAP ÎdF, Marilyn Métayer et Magali Jacques, animatrices au Miramap.

[Autonomie des fermes : et si on parlait semences ?]

[Atelier 4/03/17] par Anne Lebec, salariée du Réseau des AMAP ÎdF

Ils sont nombreux, paysan-ne-s et amapien-ne-s, à avoir choisi de parler « semences » ce samedi après-midi. Ça se passe au fond de la salle. Assis sur des chaises ou sur des poufs, en cercle, les voilà partis pour 3h d'échanges, de questions et de réflexion.

Pourquoi cet atelier « semences » ?

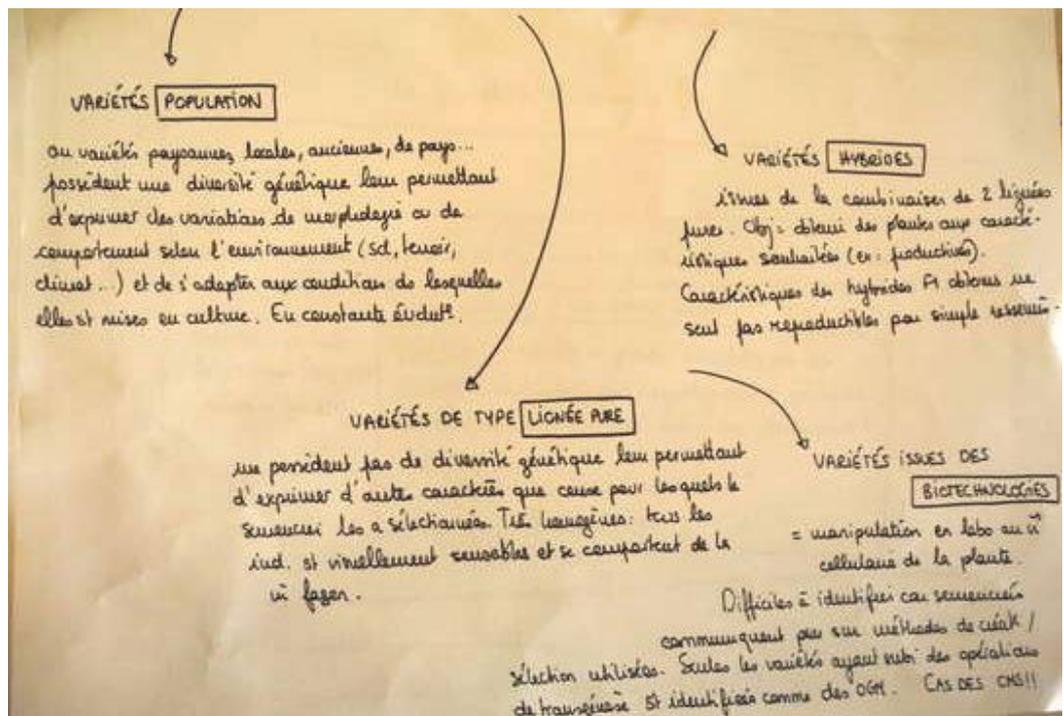
Novembre 2016 : les paysan-ne-s d'Île-de-France partent en voyage d'étude et rencontrent [Sativa](#), coopérative semencière suisse. De là, naissent les premiers échanges. Les paysan-ne-s sont sensibles à la philosophie exprimée par Sativa et repartent avec l'espoir qu'une alternative existe. Les débats se sont poursuivis parmi les paysan-ne-s, avec très vite l'envie d'élargir le cercle de discussions aux amapien-ne-s. Car le constat est là: **du choix des semences découlent des enjeux multiples : gustatifs, sanitaires, environnementaux, politiques mais aussi économiques. Et ce choix, loin d'être anodin, a un impact sur le prix du panier, sa quantité et sa qualité.** En bref, c'est un sujet central dont « personne ne parle vraiment ».

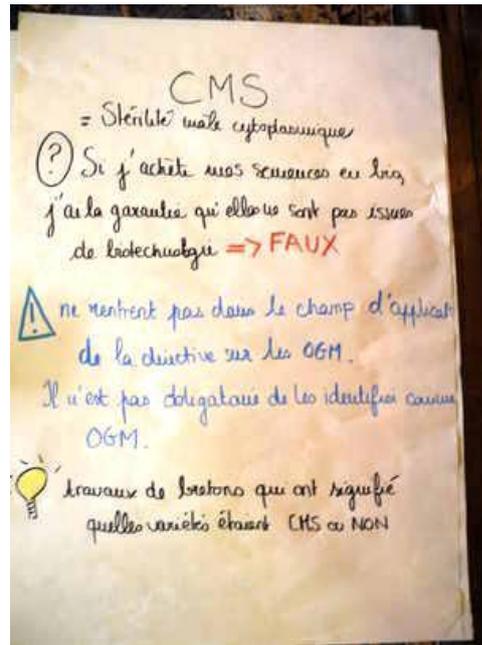
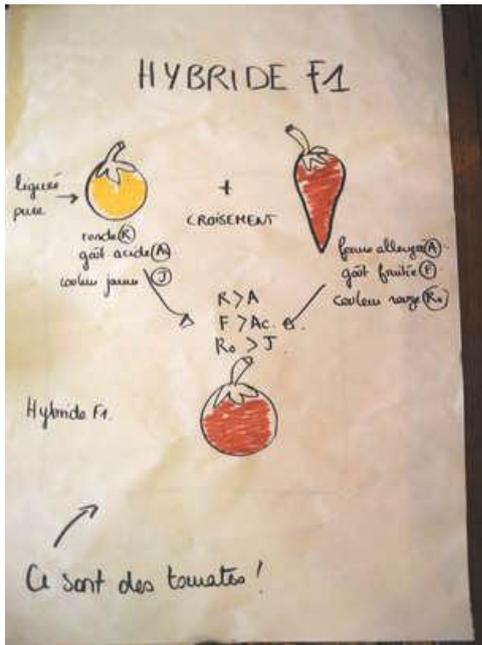
Mais voilà que l'AG arrive. Nous y sommes, c'est le moment : parlons-en ensemble !

Hybride F1, CMS, lignée pure...mais de quoi parle-t-on ?

Le premier objectif de l'atelier était de permettre à tou-te-s les participant-e-s d'acquérir le **même niveau d'information sur les semences**. La consigne était donc : « posez toutes les questions que vous n'avez jamais osé poser sur les semences ». Réponses des paysan-ne-s et schémas à l'appui, nous avons fait la différence entre variété et espèce, vu ce qu'était une semence hybride F1, une semence de population, échangé sur ce qu'impliquait le fait de produire ses propres graines, discuté des choix possibles des paysan-ne-s pour se fournir ...

Retour en images :





Quid de l'autonomie des fermes en AMAP dans le choix des semences ?

A part un seul paysan qui fonctionne en 100% « sans hybride », tous les paysan-ne-s en AMAP présente-s ont exprimé avoir recours aux hybrides F1 pour certaines espèces : choux et carottes principalement.

Témoignage de Laurent Marbot, paysan en AMAP en Essonne :

Comme tous mes collègues, je me pose continuellement des questions sur le choix de mes semences, que ce soit sur la qualité (pouvoir germinatif, qualités gustatives, agronomiques, résistances aux maladies,...), leur provenance, leur prix, l'éthique du fournisseur, la reproductibilité possible,... Nous échangeons régulièrement entre nous afin d'affiner ces choix en s'enrichissant des expériences de chacun.

Si l'autonomie de ma ferme est pour moi une valeur importante, je me sens loin de cet idéal en matière de semences. Mon partenariat AMAP me permet une grande autonomie économique dans la gestion de mon entreprise, mais le préfinancement de la récolte par les amapiens me pousse à « assurer » pour être plus confiant quant à la quantité que je pourrai leur livrer.

J'ai donc souvent recours à des semences en provenance de grosses entreprises - souvent commerçants et non producteurs – qui se

fournissent elles-mêmes chez des obtenteurs reconnus pour la viabilité de leurs semences, et qui manquent de transparence quand à la provenance ou aux dates de productions, tout en assurant un pourcentage de germination très satisfaisant. Une partie de mes commandes provient de plus petits semenciers qui proposent certaines variétés « anciennes » plus gustatives mais avec parfois des taux de germination aléatoires. Je communique régulièrement avec les amapiens sur mes choix de variétés, mais rarement sur les fournisseurs (sauf pour expliquer pourquoi je ne commande pas mes semences chez Kokopelli...).

A l'occasion d'une AG, j'ai ouvert le débat sur le choix entre variétés hybrides ou non concernant les tomates, en essayant d'éclairer le débat productivité/ facilité d'entretien/ goût. Le choix s'est porté sur les variétés anciennes malgré leur production plus faible, mais un goût unanimement reconnu.

Par ailleurs, j'aimerais produire mes propres graines, au moins en partie. Je le fais pour les

tomates, les courges, parfois les haricots ou certaines aromatiques car c'est relativement facile. Mais je cultive actuellement une cinquantaine d'espèces et environ 150 variétés : il me paraît difficile de tout produire (chronophage, investissements et surface supplémentaire nécessaires).

Si la situation actuelle « fonctionne », elle ne me satisfait pas, et je compte bien progresser sur ces aspects avec l'aide de mes collègues et l'appui des amapiens.

Amapien-ne-s et paysan-ne-s : tou-te-s concerné-e-s !

Le second objectif n'était pas moins essentiel : **comment faire en sorte que le choix des semences ne soit plus assumé uniquement par les paysan-ne-s, mais soit un choix discuté et partagé avec les groupes AMAP ?**

Les paysan-e-s en étaient convaincu-e-s, les amapien-e-s l'ont exprimé aussi : tou-te-s se sentent concerné-e-s par le sujet des semences.

Quelques phrases clés ou « pépites » exprimées :

« Les paysans en AMAP font face à un dilemme régulier entre variétés pures et hybrides F1 et ressentent pour la plupart le besoin d'avoir recours à des F1 »

« C'est important que les amapiens s'intéressent à la question des semences avec leur maraîcher ».

Des volontés d'aller plus loin ensemble :

« Dans le respect du pouvoir de décision des paysan-ne-s sur le choix de leurs semences, informons-nous pour aider à la prise de décision éclairée et partager le risque d'une expérimentation. »

« Le choix des semences est complexe et demande de prendre en compte beaucoup de paramètres qui concernent les amapiens. Dans l'idéal, les paysan-ne-s pourraient associer les amapiens dans leur réflexion (pas forcément dans leur choix). »

« La semence, c'est la clé de notre alimentation et de l'autonomie de nos fermes. Plus que la produire, il faut bien la choisir et comprendre les implications sur les parts de récolte. »

Et des messages à faire porter :

« La publicité des semenciers nous enferme dans des peurs, nous donne des semi-vérités, nous empêche d'expérimenter en confiance. »

« Urgent : CMS à la poubelle, ni ici, ni ailleurs. »

« Les AMAP doivent devenir un système d'alerte sur la chimie et la génétique appliquées aux semences ».

Enfin, une paysanne s'est aussi donné un challenge : « travailler sans hybride et produire quelques variétés de semences ».

« La semence, c'est la clé de notre alimentation et de l'autonomie de nos fermes. Plus que la produire, il faut bien la choisir et comprendre les implications sur les parts de récolte. »

Pour aller plus loin : comment poursuit-on les échanges ?

Motivé-e-s et concerné-e-s par le sujet, les participant-e-s ont proposé de se retrouver au sein d'un **groupe de travail** pour continuer les échanges et définir ensemble comment faire entrer le débat au sein de nos fermes et de nos groupes AMAP. Si vous êtes aussi intéressé-e par le sujet, vous pouvez contacter Anne (anne@amap-idf.org).

Et d'autres pistes restent à creuser

Des partenariats à créer avec Inf'OGM, le réseau Semences paysannes ? Des conférences ou autres temps d'échanges à organiser ? Une campagne à lancer ?

Les pistes sont nombreuses, les envies aussi. En attendant que celles-ci se concrétisent, voici de quoi vous alimenter :

- Un apéro-débat « Plantes sauvages et cultivées : comment éviter la biopiraterie » organisé par Inf'OGM le 22 mars à Paris de 19h à 21h.

Plus d'infos : <https://www.infogm.org/22-mars-2017-paris-18e-apero-debat-plantes-sauvages-et-cultivees>

Des idées d'outils à créer ont été citées :

- guide de dialogue sur les semences « amapienne-s - paysan-ne-s » à créer
- fiche expérience « Comment parler des semences entre nous »
- docs « grand public » scientifiques et lois au sujet des semences

Et une 1re pratique simple à mettre en place:

- préciser les variétés pour chacun des légumes livrés sur le tableau en livraison.

- Un livre « Les semences en questions : de la terre à l'assiette » en librairie en septembre 2017.

Plus d'infos :

<http://www.atabula.com/2017/03/01/les-semences-en-questions-le-livre-qui-l-faudra-lire/>

- Découvrez le projet du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes (en partenariat avec le réseau Semences Paysannes, des maraîcher-ère-s, un chef étoilé et d'autres) sur les variétés potagères locales. L'un des objectifs est de faire prendre conscience de l'importance des semences paysannes auprès des paysan-ne-s et amapienne-ne-s.

Plus d'infos : <http://amap-aura.org/legumes-anciens-saveurs-dici/>



[Mobilisation citoyenne : Campagne "Nous Produisons, nous Mangeons, Nous décidons !"]

[Atelier 4 &5/03/17]

Retour sur les ateliers du week-end

Le 10 mars 2017, par Benoit Sébaut, salarié du Réseau des AMAP ÎdF

Avec la nouvelle campagne de mobilisation, le MIRAMAP invite les candidat-e-s aux élections présidentielles et législatives à s'engager concrètement pour mettre en place une nouvelle démocratie agricole et alimentaire qui réconcilie alimentation, agriculture, et société : produisons, mangeons et décidons ensemble! Ce weekend des AG du Réseau des AMAP ÎdF et du MIRAMAP a été l'occasion de s'organiser collectivement pour lancer **la campagne de mobilisation « Nous Produisons, Nous Mangeons, Nous Décidons ! »**.



Prendre part aux instances de décision agricoles et alimentaires

Le samedi après-midi, nous sommes rentré-e-s les deux pieds dans le Manifeste, document qui définit le positionnement du Mouvement des AMAP et expose les demandes aux candidat-e-s, avec pour objectif que chacun-e se l'approprié et identifie les arguments avec lesquels il/elle serait à l'aise pour parler de la campagne. **Prendre part aux décisions agricoles et alimentaires** a emporté un vif intérêt de la part des participant-e-s. Cependant, une grande partie des 40 amapien-ne-s et paysan-ne-s de l'atelier ont manifesté le besoin de mieux comprendre le fonctionnement des instances de décision pour lesquelles nous demandons une ouverture.

Nous avons terminé cet atelier par un **théâtre forum haut en couleur** ! La mise en scène était simple : un-e amapien-ne, un-e paysan-ne, un-e candidat-e aux élections législatives, son assistant-e. Le but ? Que le candidat s'engage en signant le manifeste. Au-delà des prestations de

haut vol des 8 comédien-ne-s / participant-e-s de l'atelier, nous avons pu identifier les arguments à mettre en avant pour convaincre un-e futur-e élu-e !

S'impliquer dans la campagne

Le dimanche, nous sommes entrés dans le concret ! **Comment faire pour mettre en place un conseil citoyen de l'agriculture et de l'alimentation ? A quelles occasions organiser des "fêtes de l'agriculture citoyenne" ? De quoi ai-je besoin pour réaliser un "poireau-trottoir" ? De quoi parle-t-on :**

- Organiser une fête de l'Agriculture Citoyenne, c'est inviter les amapien-ne-s, les paysan-ne-s, leur famille, les voisin-e-s, des passant-e-s, les habitant-e-s du quartier à :
 - un évènement joyeux, festif et fédérateur !
 - un rendez-vous convivial pour manger un bout (de la soupe bio et locale par exemple), chanter et danser !

- et diffuser de façon ludique les messages de la campagne « Nous Produisons, Nous Mangeons, Nous Décidons ! » !
- Un poireau-trottoir, c'est comme un micro-trottoir mais avec un poireau pour provoquer le sourire !

Dans un délai très court, le groupe d'animation de la campagne produira une **fiche explicative sur les différentes instances agricoles**, en plus de tous les autres outils qui ont été présentés et qui constituent la boîte à outils :

- Manifeste,
- Affiche,
- Tract,

- Les bandeaux Facebook,
- Les signatures de courriel,
- La fiche explicative « Poireau-trottoir »,
- La fiche explicative « Les fêtes de l'agriculture citoyenne ».

en espérant que vous serez nombreu-x-ses à faire la fête de l'Agriculture Citoyenne pour demander qu'ensemble nous construisions une réelle démocratie agricole et alimentaire. Nous sommes convaincus que la survie de notre agriculture, l'accès pour tous à une alimentation saine et de qualité, la souveraineté alimentaire, la lutte contre le dérèglement climatique et le dynamisme social et économique de l'ensemble de nos territoires en dépendent.

Réflexions et propositions pour des conseils citoyens de l'agriculture et de l'alimentation

[Atelier 5/03/17] par Magali Jacques, animatrice au Miramap

Dans le manifeste de la campagne, est proposé :

➔ SOUTENIR L'ÉMERGENCE D'UNE AGRICULTURE CITOYENNE

1 Appuyer la création de **Conseils citoyens de l'agriculture et de l'alimentation** dans les territoires, qui auront vocation à devenir des laboratoires de développement de projets agricoles et alimentaires. Ces Conseils seront des lieux d'information, de rencontre, de débat, de formation, de délocalisation de la décision en matière agricole et alimentaire, destinés aux citoyens, aux élus locaux, aux agriculteurs, transformateurs, distributeurs...

➔ DONNER UNE VOIX À L'AGRICULTURE CITOYENNE

Faire évoluer la gouvernance des instances suivantes afin de garantir l'ouverture effective aux acteurs de l'Agriculture Citoyenne (notamment aux futurs **Conseils citoyens de l'agriculture et de l'alimentation**) :

<p>➔ EN MATIÈRE AGRICOLE :</p> <p>2 <input type="checkbox"/> Comité de rénovation des normes en agriculture (CORENA)</p> <p>3 <input type="checkbox"/> Commission départementale d'orientation agricole (CDOA)</p> <p>4 <input type="checkbox"/> Haut Conseil des biotechnologies</p>	<p>➔ EN MATIÈRE TERRITORIALE</p> <p>5 <input type="checkbox"/> Comité Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural)</p> <p>6 <input type="checkbox"/> Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)</p>
--	--

Cette rencontre a été l'occasion de proposer un atelier pour réfléchir collectivement à ce que pourrait être des 'conseils citoyens de l'agriculture et de l'alimentation' et comment ces derniers pourraient alors être de véritables lieux de décision citoyenne sur ces questions, pour investir des instances de décision existantes telles que les CDOA, Safer, CDPENAF etc.

A ce stade nous proposons des pistes et non une organisation absolument figée.

Si certains participants ont exprimé des réticences : « il y a déjà des conseils partout » ou des points de vigilance : « attention à ne pas centraliser l'éducation populaire », la discussion reste ouverte sur l'intérêt de créer des lieux identifiables (type maison des alternatives agricoles et alimentaires) dans certains territoires. **Compte tenu des sujets et dossiers traités dans les instances de décision agricole et territoriale, il a surtout été question de**

3 axes ont été identifiés qui nécessitent des démarches différentes :

- des travaux de sensibilisation du grand public
- construire et porter une parole collective
- construire et organiser la prise de décision

Des conseils citoyens : par qui ? Avec qui ? Comment ?

« Il y a besoin de constituer un 'réservoir' de citoyens prêts à porter la/une voie/voix citoyenne. » L'objectif est donc « d'avoir de l'influence ». *Qui composerait ces conseils ? Comment ces personnes seraient-elles 'choisies', 'sélectionnées' ?*

Dans un premier temps : il peut y avoir « des réunions informelles, des collectifs citoyens, qui s'auto-forment et proposent ». « Le terreau de l'émergence, c'est là où il y a déjà des luttes locales ».

« L'AMAP est un 'mini conseil citoyen' : il faut les renforcer ».

« Il existe différentes associations dans un territoire, l'enjeu est qu'elles se fédèrent ». Tous les participants s'accordent sur le besoin « qu'il y ait plus de maillage entre les associations d'un même territoire ».

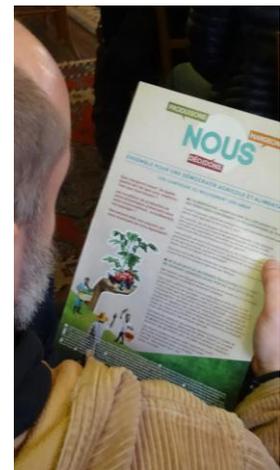
Se posent encore de nombreuses questions : ces conseils pourraient devenir pérennes s'il y a des réunions régulières et s'il y a un rôle de décision. Ou bien met-on en place des rencontres ponctuelles de type 'grande assemblée' ? Les conseils citoyens alim-agri pourraient ensuite être animés par les associations de l'Agriculture Citoyenne du pôle InPACT* ainsi que d'autres acteurs associatifs de l'Agriculture paysanne, biologique et citoyenne.

créer des 'lieux', des 'espaces' dans les territoires qui permettraient :

- de se **fédérer, de mutualiser, de s'informer**
- de **s'autoformer** ('Comme un 'mini-campus' sur les questions agricoles et alimentaires'), se rencontrer, échanger : l'objectif étant de **SAVOIR « où concrètement agir » et « comment intervenir dans les lieux de décision existants ».**

- « Ces conseils citoyens pourraient être des **'pôles' de propositions et recommandations à porter dans les conseils de développement et d'autres instances ».**

- **de prendre réellement des décisions** dont dépendraient les instances de décision institutionnelles : « inutile de créer de nouveaux lieux et de nouvelles instances si elles ne sont pas décisionnelles ».



Mais qui y siège alors au conseil citoyen ? Un groupe ? Et ensuite dans les instances de décisions agricoles et territoriales ? Est-ce le conseil qui désigne qui siègerait ensuite dans les instances locales et agricoles ? Est-ce que c'est chaque association qui désigne ses représentants ?

S'inspirer des « conseils citoyens dans les quartiers prioritaires »

Les conseils citoyens des quartiers prioritaires constituent une référence sur laquelle nous pourrions nous appuyer. Créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les conseils citoyens font leur apparition dans les quartiers prioritaires. Ils doivent être associés à l'élaboration, ou au moins au suivi et au bilan des contrats de ville et pourront porter eux-mêmes des projets visant à améliorer la situation du territoire. Y siègent des habitants tirés au sort, des associations et acteurs locaux. Leur rôle est clairement décisionnel.

Quels territoires d'action ?

Les territoires qui apparaissent les plus pertinents actuellement seraient : les communes, ou les inter-communalités (agglos, communauté d'agglos). Les intercommunalités vont récupérer certaines prérogatives des communes comme les PLU, qui vont devenir les PLUI (I pour intercommunal). Les questions de qualification des terres seront plutôt régies par les SCOT pour 10 ans. Par ailleurs, les territoires 'en luttés' (pour la préservation de terres agricoles par exemple) seraient des terrains 'naturels' pour l'émergence de premiers conseils.

Quelles suites à cet atelier ?

La Campagne « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons ! » invite largement à se mobiliser dans le cadre des élections présidentielles et législatives, mais surtout elle ouvre à de nouvelles réflexions et expérimentations collectives dans les territoires. Cet atelier sur les conseils citoyens agricoles et alimentaires porte des propositions d'actions concrètes pour aujourd'hui et demain.

*Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale: FADEAR, Réseau CIVAM, InterAFOCG, Terre de liens, Atelier Paysan, Nature et Progrès, MRJC, MIRAMAP, Solidarité paysans, Accueil Paysan



[Solidarité en AMAP face aux aléas]

[Atelier 5/03/2017] par Mathilde Szalecki, salariée du Réseau AMAP ÎdF

Les évènements climatiques du printemps 2016 ont mis à l'ordre du jour dans de nombreux échanges le principe de la solidarité entre le groupe AMAP et la ferme en AMAP. Les groupes AMAP se sont mobilisés pour soutenir leurs fermes et les réseaux pour les accompagner et créer des kits à cet effet : la solidarité a été au rendez-vous. Mais concrètement, *quelle traduction dans nos pratiques amapiennes? Quels outils à créer pour répondre de manière sereine à de futurs aléas ? Qu'est-ce qu'on entend par « partage des risques »? Quelles idées innovantes faut-il développer ?*

C'est pour mieux appréhender toutes ces questions qu'une douzaine d'amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP, venu-e-s des Hauts de France, de PACA, des Vosges, de Paris, de Lorraine..., se sont assis-e-s en cercle, ce dimanche après-midi pluvieux.

Retour sur 2 heures d'échanges et de partages d'expériences.

Rappels introductifs

Commençons par nous remémorer les principes défendus par la Charte des AMAP, et notamment le **principe n°5 : Une relation solidaire contractualisée sans intermédiaire :**

« Amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP s'engagent mutuellement sans intermédiaire à partager la production pour une période donnée, par le biais de contrats solidaires ».

Ce principe se traduit dans l'engagement économique de la Charte, qui précise que l'amapien-ne s'engage à « prendre en compte équitablement avec les paysan-ne-s les fluctuations et aléas inhérents à leur activité ».

Témoignages : la solidarité face aux aléas dans nos partenariats

S'engage ensuite un échange sur les expériences de solidarité que chacun-e, amapien-ne ou paysan-ne, a pu connaître au sein de son partenariat.

Zoom : Quelques retours d'expériences

1. Un paysan touché par les traitements phytosanitaires d'un voisin > une production anéantie > les amapien-ne-s se sont mobilisé-e-s sous forme d'ateliers participatifs pour planter des haies
2. Des récoltes gelées dans un hangar, chez un paysan en « partage de récolte » > 3 semaines sans livraison > 90% des amapien-ne-s ont refusé de reprendre leurs chèques tel que proposé par le paysan, en défendant le fait qu'on partageait les surproductions le cas échéant, donc pourquoi pas les risques ?
3. Une paysanne boulangère qui perd la totalité de sa récolte ; elle se fournit chez les collègues > a absorbé tous les frais et tous les risques > des amapien-ne-s qui ne se sont pas posé beaucoup de questions, et des paysan-ne-s qui ne croient pas en la solidarité et préfèrent ne rien demander

4. Un éleveur rencontre un souci avec ses animaux > l'AMAP a payé les frais d'abattage et a partagé les pertes à 50/50 : les amapien-ne-s ont perdu 50%, et le paysan a compensé 50% sur l'année suivante.

Quels que soient les aléas rencontrés, les participant-e-s ont tou-te-s vécu des expériences de solidarité plutôt positives ; une bonne acceptation par les amapien-ne-s des conséquences sur leurs paniers, voire une implication forte des amapien-ne-s dans les solutions à mettre en place pour accompagner la ferme partenaire.

On en retiendra également l'importance, pour les participant-e-s, de distinguer différents types d'aléas: climatiques / ponctuels, indépendants du paysan ou de la paysanne, par exemple liés à l'élevage (maladie,...), accidents de travail, aléas récurrents, etc., qui ne vont pas appeler le même type de réponses.

« [...] différents types d'aléas [...] ne vont pas appeler le même type de réponses »

Quelles réponses et quels outils existants ?

Suite au partage d'expériences, les participant-e-s ont listé **différentes réponses que l'on a pu voir ou mettre en œuvre pour faire acte de solidarité** :

<ul style="list-style-type: none"> • Communication et disponibilité du noyau de l'AMAP, visites à la ferme, partenariat solide pour favoriser l'acceptation des amapien-ne-s • Une attention forte portée aux paysan-ne-s pour éviter un manque de communication en cas d'aléas et une prise en charge du risque uniquement par le-la paysan-ne • Ateliers participatifs / coups de main • Intervention / pression des amapien-ne-s sur des organismes ou pouvoirs publics • Partage de la perte : 50% assumée par le groupe et 50% par la ferme 	<ul style="list-style-type: none"> • Report sur l'année suivante • Assurance récolte : prise en charge via des cotisations à l'AMAP • Mise en œuvre de tous les moyens possibles par le-la paysan-ne pour fournir • Solidarité inter-paysan-ne-s et troc • Quid de la solidarité entre les amapien-ne-s? Comment éviter que la solidarité avec le-la paysan-ne impacte certain-e-s amapien-ne-s ; quelle solidarité entre les amapien-ne-s eux-mêmes dans ce cas ? Laisser le choix selon les moyens des amapien-ne-s ?
---	--

Ont ensuite été cités des outils à mobiliser :

- Le kit Aléas des réseaux d'AMAP régionaux (FAMAPP / NPDC / IDF)
- La fiche outil « La solidarité face aux aléas » du Réseau IDF
- Le fonctionnement en partage de récolte / « 100% AMAP »
- L'inclusion d'une marge de sécurité dans le calcul du coût du panier
- La mobilisation de cagnottes solidaires

Projection : quels dispositifs à imaginer demain ?

Une fois le panorama des situations, réponses, outils existants réalisé, les participant-e-s se sont livré-e-s, par groupes, à un exercice de projection : imaginer, dans un contexte sombre (accident de travail, aléas climatique...) les cas les plus négatifs de solidarité, puis, dans ce même contexte, les plus belles expériences de solidarité que l'on puisse imaginer.

L'objectif n'était pas de s'attarder sur la partie sombre de l'exercice, mais bien sur les belles solutions à imaginer.

On notera donc une situation d'accident physique d'un-e paysan-ne, situation où la présence d'un-e référent-e et d'une excellente communication au sein du partenariat, a permis de donner vie à une magnifique expérience de mobilisation des amapien-ne-s, du réseau, des paysan-ne-s voisin-e-s, et de permettre le remplacement de la personne accidentée : le recrutement est réalisé par les amapien-ne-s et l'encadrement est fait par les voisin-e-s. Dans une autre situation imaginaire, la création d'une mutuelle des AMAP et d'un panier solidaire inter-AMAP a permis de faire face à la crise.

Des pistes à creuser pour demain ?

[Autonomie financière :

Comment rendre les réseaux moins dépendants des financements publics ?]

[Atelier 4/03/17] par Denis Broise, réseau au réseau AMAP ÎdF

1/ Les réseaux régionaux sont dépendants

Les élections régionales de 2016 ont engendré une alternance politique dans certains cas, et les subventions habituellement octroyées à l'animation des réseaux régionaux d'AMAP ont été revues à la baisse voire coupées.

Cas du réseau régional en PACA (Les AMAP de Provence)

En PACA, le réseau régional « Les AMAP de Provence » était très dépendant des financements publics et notamment du Conseil Régional.

Depuis les élections régionales 2016, les subventions ont été drastiquement réduites contraignant l'association à réduire de façon drastique ses dépenses.

Les débats internes ont mis en évidence 2 visions:

- Réduire l'organisation (donc le nombre de salariées)
- Continuer sans licencier et essayer de trouver d'autres financements

Au final l'association a dû réduire ses effectifs via 2 licenciements économiques, une rupture conventionnelle et un CDD non renouvelé : il ne reste plus qu'une salariée. Outre les aspects humains très difficiles à vivre, le seul poste

restant dédié au secrétariat/comptabilité ne permet plus d'effectuer l'animation sur le terrain. Cet exemple concret et récent démontre la faiblesse et la fragilité de nos associations liées à une trop grande dépendance des financements publics.

Cas du réseau régional en ÎdF (Réseau AMAP ÎdF)

Une alternance a eu lieu également au Conseil Régional d'Île-de-France, qui a donné des signes de réduction de subvention. Sans subvention 2016, l'association aurait été en cessation de paiement dès novembre 2016. Heureusement, la mobilisation de tous et la sensibilisation des conseillers régionaux ont permis d'éviter ce scénario.

Malgré tout, il est apparu évident de devoir réfléchir à notre capacité de faire face aux aléas politiques.

Pour ce faire, il faut réussir à assurer par des fonds propres les missions « cœur de métier » et donc définir une stratégie de politique d'adhésions afin de gagner en autonomie et en cohérence ; une réflexion collective inter-régionale devient donc indispensable.

... une réflexion collective inter-régionale devient donc indispensable.

Lors de son Assemblée Générale, le Réseau AMAP ÎdF a voté une stratégie financière visant à se limiter à 50% de financement public : « *Afin de préserver notre indépendance, l'assemblée générale des adhérents approuve l'objectif pour le réseau de limiter chaque année les subventions publiques à un maximum de 50% du budget total et donc la nécessité d'augmenter la part des adhésions (Groupes AMAP et Fermes).* » Cet article a également été intégré à l'article 9 du Règlement Intérieur afin que cette volonté soit bien ancrée.

En Île-de-France, une analyse de la comptabilité réalisée par le « Groupe de Travail Recherche de Financement » permet de constater qu'un levier important réside dans les absences d'adhésion : 70% des fermes en AMAP et 30% des groupes AMAP ne cotisent pas. De surcroît, il est suggéré aux groupes AMAP de verser au Réseau AMAP ÎdF 10€ par amapien-ne tandis qu'en moyenne, il est versé 6€ par amapien-ne.

Partant de ce constat, les actions à mener rapidement sont les suivantes :

- Augmenter le nombre de groupes AMAP cotisants
- Augmenter le montant moyen de l'adhésion par amapien-ne

- Augmenter le nombre de paysan-ne-s cotisant-e-s
- Augmenter le montant moyen de l'adhésion des fermes en AMAP
- Augmenter les financements privés des personnes morales (fondations)
- Augmenter les financements privés des personnes physiques (dons)

En complément des adhésions, la piste des financements privés (notamment les fondations) est privilégiée, et, pour répondre aux questionnements éthiques, une grille de sélection avec des critères éthiques a été établie.

Le MIRAMAP, lui, se pose la question de notre intérêt général. Une demande avait été faite en 2012 qui n'avait pas abouti. Le problème réside dans le public cible, les paysan-ne-s, qui sont des acteurs économiques. Il ne faut, malgré tout, pas abandonner ce sujet qui est un sujet politique et nécessite un travail important.

Piste de travail : séparer les activités lucratives et non lucratives pour obtenir d'être considéré comme d'intérêt général.

3/ Réflexions et échanges avec les 23 participant-e-s de l'atelier

Afin de trouver de nouvelles propositions ou d'échanger sur les actions déjà identifiées, les 23 participant-e-s à l'atelier ont créé 2 groupes pour cogiter séparément puis mettre en commun le fruit de leur réflexion. Synthèse pêle-mêle des apports :

Actions 'dans le mouvement'

a. Faciliter l'adhésion des groupes et fermes

- Sensibiliser davantage notre besoin d'autonomie auprès des groupes AMAP et des paysan-ne-s (notion d'ambassadeurs + kit communication pour mettre en avant à quoi servent les réseaux régionaux, quels sont leurs services)
- Etre pédagogue et souple car les adhérents ont différents statuts (notion de militant et de revenu à prendre en compte)
- Davantage communiquer sur les actions du réseau (formations, installations des porteurs de projets,...) et mieux les valoriser
- Faire en sorte que les réseaux régionaux soient présents (ou fournir des supports d'argumentaire) dans chaque AG d'AMAP

- Inciter les paysan-ne-s à discuter adhésion avec les autres paysan-ne-s
 - Avoir un objectif de 100% d'adhésion des Groupes et Fermes (valoriser la marque « AMAP »)
 - Inclure la cotisation au réseau régional et MIRAMAP dans la cotisation que les amapien-ne-s versent à leur AMAP
- b. Mettre en avant les services aux adhérents (groupes + fermes) et individuellement**
- Proposer un logiciel de gestion mutualisé (Clic AMAP) ou au moins un hébergement commun
 - Proposer (ou valoriser si elle est déjà proposée) une assurance Responsabilité Civile collective
- Simplifier l'adhésion > paiement en ligne
 - Créer une mutuelle/banque spécifique pour les paysan-ne-s en AMAP
 - Organiser une fête des AMAP nationale
 - Créer un livre de recettes de cuisine mutualisé
- c. Mutualiser les actions/ressources/moyens entre réseaux**
- d. Prioriser les missions des réseaux et définir pour chacun le mode de financement adapté**

Actions 'en externe' au mouvement

- a. Effectuer des prestations de services pour les collectivités locales (formations, études,...) – lien avec les Programmes Alimentaires Territoriaux
- b. Aller vers l'intérêt général/utilité publique (en s'appuyant sur l'ensemble des structures de souveraineté alimentaire)
- c. Créer une fondation AMAP
- d. Faire une campagne de dons grand public (faire jouer l'éducation populaire que l'on porte)
- e. Valoriser les dons non financiers (mécénat de compétence par exemple)
- f. Montrer davantage nos actions sur internet
- g. Mettre en place une monnaie locale (avec d'autres associations) pour créer une économie circulaire
- h. Faire pression sur les décideurs publics en mettant en avant les réussites du Mouvement des AMAP (lien humain, santé, économie locale,...)

Au vu de ces propositions, l'avenir d'un Mouvement moins dépendant des financements publics est clairement réalisable et chacun-e pourra y contribuer.

[Faire mouvement, quelles organisations demain ?]

[Atelier 4/03/17] par Marilyn Métayer, animatrice-coordinatrice au Miramap

Suite à 2 formations réalisées fin 2016 autour du développement et du renforcement du Mouvement des AMAP, cet atelier avait pour objectif de commencer à explorer le champ des possibles en termes d'organisations, en lien étroit avec les propositions définies dans l'atelier de la veille pour atteindre une réelle autonomie financière.

Après une présentation d'un scénario « imaginaire » d'évolution de l'organisation du Mouvement des AMAP par Jérôme Dehondt, paysan en AMAP et trésorier du Miramap, les participant-e-s ont été invité-e-s à le décortiquer et à s'y projeter.

Pourquoi imaginer un scénario incluant la création d'une nouvelle organisation ?

Aujourd'hui le Mouvement vit une forme de crise, en raison de la baisse drastique des financements régionaux, mais pas que : on constate aussi que l'organisation actuelle au sein de notre Mouvement ne permet justement pas suffisamment de faire mouvement, en termes d'ouverture, d'engagement et de cohésion. Ce constat s'appuie sur 2 principaux indicateurs : des forces vives limitées et une part d'auto-financement faible.

De plus, bien qu'ayant un statut d'associations à but non lucratif, deux évènements ont semé le trouble sur le régime fiscal des AMAP ([voir la fiche fiscalité](#)). Les AMAP et leurs réseaux ne peuvent donc pas, en l'état actuel des choses, engager une démarche de reconnaissance d'intérêt général.

Deux leviers ont été identifiés :

1. Re-questionner l'organisation actuelle est indispensable pour favoriser davantage l'engagement bénévole dans les dynamiques collectives : plus d'ouverture et plus de cohésion à la fois – un nouvel équilibre à trouver...
2. Développer l'autofinancement est un levier important pour assurer une autonomie dans l'action et des moyens.

Scénario imaginaire : Le Mouvement des AMAP du futur ?		
	Le Mouvement des AMAP	« MIRAMAP » Rés'AMAP Réseaux d'AMAP
Membres	Individus Amapien-ne-s, paysan-ne-s et + ?	Collectifs réseaux / paysan-ne-s organisé-e-s en collectifs
Statut	Association reconnue d'intérêt général	Association ESUS Entreprise solidaire d'utilité sociale
Services	Journal papier ...	CLIC'AMAP Mutualisation d'outils
Outils	Plateforme mutualisation (forums...) Financement participatif	AMAP.fr Évaluations participatives Marque 'AMAP'

A quels besoins répond ce scénario ?

- Développer les **services/outils à destination des adhérents**. Il y a une marge de manœuvre sur ce point. Un point de vigilance : adhésion et services peuvent être liés à condition de bien conserver une adhésion ouverte à tous – et donc une association « ouverte ».
- Mettre en avant le **caractère d'intérêt général** de l'action du Mouvement des AMAP, et par conséquent être en mesure de défiscaliser les dons.
- **Renforcer et développer la mise en mouvement des individus et des collectifs**, chacun ayant une place mieux définie que dans l'organisation actuelle.

Quels sont les points à approfondir ?

Si l'idée est bien de simplifier et rendre plus lisibles nos organisations pour une plus large adhésion, plusieurs participant-e-s ont insisté sur la nécessité de penser les nouvelles organisations, ou l'évolution des structures actuelles, vers plus de « légèreté » dans le mode de gouvernance.

Pour bien garder le lien avec le local, être dans une démarche ascendante, il faut différencier les fonctions des organes. Ainsi les fonctions doivent exister mais pas les organes ou alors en rotation (comme c'est le cas à InPACT¹ national par exemple).

Par ailleurs, ce scénario amène plusieurs questions :

- Quelles seraient les modalités de flux financiers entre cette organisation d'intérêt général et le(s) réseau(x) d'AMAP ?
- Est-ce que l'organisation d'Intérêt général devrait être uniquement nationale ?
- Est-ce que la labellisation « éducation populaire » ne serait pas utile pour répondre aux enjeux identifiés ?

¹ Plateforme associative : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale » National

Vers un Mouvement citoyen pour une alimentation de qualité POUR TOUS ?

Pour beaucoup de participant-e-s, s'il doit y avoir une nouvelle organisation cela signifie une ouverture plus large du Mouvement, réunissant les forces vives de nos partenaires d'InPACT notamment, mais aussi ouvrant plus spécifiquement sur l'accès à une alimentation de qualité POUR TOUS.

Cette idée rejoint une proposition restée en suspens à InPACT national : solliciter les citoyens (et donc les individus) pour contribuer directement aux actions menées par les réseaux de l'agriculture paysanne, en quelque sorte une levée directe d'impôts...

Pour poursuivre cette réflexion, le groupe propose les prochaines étapes :

- Aller interroger et s'inspirer d'organisations proches, les ami-e-s de la Confédération Paysanne notamment
- Se faire accompagner par l'ADASI² (mobiliser les moyens nécessaires : 10 000 euros)
- S'associer à d'autres structures : via InPACT national, les échanges ayant déjà commencé, étudier les possibilités d'un partenariat avec citoyens solidaires.

² Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt général

[Une campagne d'adhésion au Mouvement des AMAP : comment avancer?]

[Atelier 6/03/17] par Marilyn Métayer, animatrice –coordinatrice au Miramap

L'adhésion au Mouvement des AMAP est identifiée par tous les réseaux comme un enjeu fort et déterminant pour les mois à venir – il y a urgence ! Cet atelier avait pour objectif de faire le point sur les démarches en cours, et de définir les prochaines étapes pour mieux avancer sur cette question à tous les « niveaux ».

Quels messages diffuser et comment, pour favoriser l'adhésion au Mouvement des AMAP ?

Zoom sur la démarche engagée au sein du réseau des AMAP d'ÎdF

En 2016, le réseau des AMAP d'ÎdF a engagé un travail spécifique pour augmenter significativement le nombre d'adhérents (passer de 69% d'AMAP adhérentes en 2016 à 75% en 2017) et le montant des cotisations : ce montant par amapien-ne n'étant pas fixe mais laissé à l'appréciation de chacun-e, il s'agit de chercher à en augmenter la moyenne pour passer de 6,2 euros / amapien-ne à 7 euros / amapien-ne. 300

AMAP ont été contactées ainsi qu'une bonne partie des paysan-ne-s en AMAP.

Les leviers identifiés pour favoriser l'adhésion sont :

- communiquer davantage sur les réalisations,

- réaliser une campagne de relance en cours d'année,
- simplifier la procédure d'adhésion (piste à creuser : Hello Asso).

Globalement le groupe a relevé comme éléments pouvant favoriser l'adhésion : la marque AMAP, la campagne de mobilisation en cours « Nous produisons, nous mangeons, nous décidons ! », re-lancer des animations autour de la Charte.

Adhérer au Mouvement des AMAP, c'est adhérer à quelle(s) structure(s) ?

Un point semble faire consensus au collectif MIRAMAP : « adhérer à une AMAP c'est adhérer au Mouvement des AMAP (au-delà de la cotisation et du « pouvoir ») / appartenir au Mouvement des AMAP, c'est avant tout se reconnaître dans les valeurs portées et s'impliquer »

Malgré cela, sur l'adhésion au MIRAMAP / adhésion aux réseaux, l'ambiguïté persiste dans certains réseaux : *est-ce qu'une AMAP est adhérente au MIRAMAP lorsqu'elle participe à l'adhésion du réseau au MIRAMAP en versant un euro / amapien-ne ?*

Depuis l'évolution du mode de calcul du montant de la cotisation au MIRAMAP il y a 2 ans, le montant global des adhésions a été multiplié par 10 ! C'est une réussite sur le plan financier mais il reste encore beaucoup d'ambiguïtés à lever pour faciliter encore l'adhésion au Mouvement à tous les «niveaux».

Chaque réseau fonctionne différemment : certains ont clairement fléché le 1 euro / amapien-ne qui doit être versé au MIRAMAP, tandis que d'autres évaluent le montant de leur cotisation au regard de leur budget global, tout en travaillant parallèlement pour augmenter le montant de leurs adhésions (sans que celle-ci soit fléchée MIRAMAP sur le bulletin d'adhésion).

La volonté initiale du MIRAMAP était bien de rester souple et de permettre à chacun-ne de faire avec ses moyens et suivant sa propre « politique » d'adhésions, pour tendre vers l'objectif de verser au MIRAMAP 1 euro / amapien-ne.

Une proposition émerge de faire cette année un état des lieux autour des modes de fonctionnements de chaque réseau adhérent au MIRAMAP quant à sa politique d'adhésion. Cet état des lieux aurait pour objectif de lever les ambiguïtés entre adhésion des amapien-ne-s, des paysan-ne-s, des AMAP et des réseaux, et d'identifier des modes de fonctionnement qui facilitent l'adhésion au Mouvement, à tous les niveaux.

Objectif 2017 : proposer un support à intégrer aux bulletins d'adhésions à tous les «niveaux» AMAP, réseaux...

Ce support devra décliner le principe « Adhérer à une AMAP, c'est adhérer au Mouvement des AMAP », avec une présentation, illustrée d'exemples concrets du Mouvement et ses organisations.

[Le Partage d'expériences en AMAP : un chantier à développer]

[Ateliers 6/03/2017 à Montreuil] par Magali Jacques et Marilyn Métayer, animatrices au Miramap



Une présentation générale du chantier a été faite par Magali Jacques, animatrice au Miramap (cf. rapport d'activités 2016 et plan d'actions 2017-2018).

Les bases méthodologique d'un chantier de fond pour développer le '**Recueil d'analyse et de partage d'expériences dans le mouvement des AMAP**' ont été étudiées en 2016, à partir de travaux menés en région

Auvergne Rhône-Alpes. Pour rappel, ce chantier propose aux différents membres du mouvement des AMAP (amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP, bénévoles et salarié-e-s de réseaux et du MIRAMAP) de recueillir (questionner et comprendre) des expériences en AMAP individuelles ou collectives, de les analyser et d'en retirer des enseignements partageables à l'ensemble du mouvement des AMAP (via des fiches locales d'expériences en AMAP et/ou d'autres supports vidéos, sonores, articles, et la création d'un espace ressources collaboratif).

En 2017, plusieurs objectifs sont visés :

- > Poursuivre le travail de conception méthodologique et la création d'outils pédagogiques adaptés
- > Développer la diffusion de ce chantier et permettre son appropriation et sa structuration progressive par les acteurs du Mouvement des AMAP
- > Lancer le démarrage du projet de création d'un espace ressource collaboratif en ligne

ATELIER | Faire vivre ce chantier collectivement et dans son territoire

Cet atelier a permis d'échanger sur les méthodes proposées. Toutes les propositions construites ont permis d'enrichir les kits pédagogiques en cours de finalisation.

Réflexions sur la démarche proposée et comment faciliter la diffusion de ce chantier dans le mouvement ?

Les participant-e-s ont exprimé l'importance d'expliquer plus fortement l'intérêt de la dynamique du récit d'expériences et de prendre en compte la portée de la parole donnée.

Voici la liste des idées pour encourager la diffusion et l'appropriation de ce chantier dans le mouvement :

<ul style="list-style-type: none"> • Le kit bénévole est à transmettre rapidement, complété des propositions émises dans cet atelier. • Il y a besoin de créer des précédents dans son territoire en réalisant plusieurs exemples de fiches locales d'expériences en AMAP. • Inviter à constituer des groupes locaux d'animation de ce chantier (un groupe, ce peut être 2 personnes !) 	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les référent-e-s d'AMAP et de réseau, sur les amapien-ne-s qui ont cheminé peut être 'moteur' • Réaliser une série de fiches sur 'comment on a lancé le chantier' • Réaliser une vidéo pour présenter le chantier • Lors de la rédaction des fiches, il est important d'écrire une synthèse /un abstract qui résume la fiche et donne envie de la lire !
--	---

Question posée: Peut-on transformer des portraits de paysan-ne-s rédigés par des journalistes en fiches locales d'expériences ?

Réponse du groupe: Un article/portrait de paysan-ne écrit par exemple par un-e journaliste ne peut pas être une fiche locale d'expérience car ce sont des démarches différentes. L'objectif est que des amapien-ne-s, paysan-ne-s aillent questionner l'expérience, fassent eux-mêmes ce travail d'analyse.

S'il y a des articles rédigés par des journalistes, ils pourront être diffusés via des lettres d'infos ou dans l'espace ressources (ex : Médias), mais le but du chantier n'est pas un projet de communication, et n'a pas pour objectif de 'produire' des fiches pour produire des fiches. C'est un projet d'éducation populaire.

Propositions pour un premier recueil d'expériences en AMAP en 2017

Méthode : comment définir des sujets à explorer, des expériences à recueillir ?

Selon le contexte et la dynamique engagée autour du chantier, il peut y avoir plusieurs approches pour choisir les sujets du recueil d'expériences :

1/ S'il y a un groupe constitué ou qui se crée / un réseau

C'est alors ce groupe qui peut définir ses thèmes d'investigation à partir de ses propres besoins (Qu'est-ce que nous aimerions savoir ? Quelles

connaissances ou savoir-faire nous manquent ?) ou à partir de demandes qui ont été formulées par des AMAP

2/ S'il n'y a pas de groupe constitué, s'engager individuellement dans ce chantier est possible : en partant d'envies, de besoins individuels, particuliers (Qu'est-ce que j'aimerais savoir ?).

Des sujets communs ?

Les participant-e-s ont souhaité définir un ensemble de sujets sur lesquels ils travaillent dans leur territoire, qui pourraient alimenter ce chantier et constituer un premier 'corpus' de fiches locales d'expériences :

- Des expériences et parcours de paysan-ne-s en AMAP

En Rhône-Alpes, le recueil d'expériences d'éleveur-euse-s en AMAP a démarré, suite au constat qu'il y avait peu de connaissances collectives sur les spécificités de ces partenariats

en AMAP, alors qu'il y a de plus en plus d'AMAP qui s'associent à des éleveur-euse-s.

En Île de France, c'est comprendre comment les paysan-ne-s en AMAP articulent leurs vies personnelle et professionnelle ou encore comment trouver des équilibres dans l'élaboration des contenus des paniers, en prenant compte le temps de travail et les revenus. Ils se questionnent aussi sur le métier de paysan-ne – transformateur-trice ou encore les coopérations entre paysan-ne-s en AMAP.

- Des expériences d'AMAP

Sur leur fonctionnement et leur organisation collective : la répartition des rôles dans l'AMAP, comment s'organise la participation, la communication ? ou comment favoriser la transmission des responsabilités ? Quelles

pratiques d'accueil de nouveaux/nouvelles amapien-ne-s dans les AMAP ?

- Des parcours d'amapien-ne-s

Recueillir des témoignages d'amapien-ne-s et chercher à comprendre les parcours d'engagement : comment devient-on militant-e ?

ATELIER | Un espace ressources collaboratif pour le mouvement des AMAP ?

La nécessité de faciliter les échanges, collaborations et travaux collectifs au sein du mouvement via un espace collaboratif en ligne n'est plus à démontrer – reste le plus difficile : créer un lieu répondant aux besoins du plus grand nombre, en mobilisant les moyens adéquats. Cet atelier avait pour objectif de préciser les contours de cet espace ressources et de commencer à définir les étapes de travail.

Un site internet disposant d'un moteur de recherche par mots-clés

<p>Et contenant les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Partage d'expériences/Banque d'expériences 2. Synthèses suivant les thèmes les plus fournis en expériences 3. Ressources juridiques 4. Ressources sur les AMAP (supports de présentation...) 5. Boîte à outils béaba (foire aux questions ?) 6. Espace d'échanges type forums (secondaires) 	<p>Le site devra être accessible à tou-te-s, de débutant-e-s à « expert-e-s », avec différentes portes d'entrée possibles, et la possibilité de proposer directement des contenus.</p> <p>La question de l'accès adhérent-e-s/non adhérent-e-s est à trancher rapidement. Le modèle du réseau AURA est intéressant : restreindre l'accès d'une partie des contenus aux adhérent-e-s, notamment sur les sujets plus pointus.</p>
---	---

Les premiers pas pour construire les fondations de ce projet :

- Utiliser le site MIRAMAP : le ré-explorer – y mettre déjà les 1ères fiches issues du chantier de partage d'expériences et les outils élaborés dans le mouvement.
- Etudier les possibilités de coopération avec Resolis (Association sur les innovations sociales)
- Recenser les besoins et rédiger un cahier des charges
- Rechercher les financements : actuellement une partie de cet espace pourrait être cofinancé par le ministère de l'agriculture. Pour le reste une demande est en cours auprès de la Fondation de France et un financement participatif est envisagé.

[Clic'AMAP, outil de gestion des AMAP et des réseaux, où en est-on ? Où va-t-on ?]

[Atelier 6/03/17] par Marilyn Métayer, animatrice-coordinatrice au Miramap

Clic'AMAP : Mon AMAP en quelques clic !

C'est quoi Clic'AMAP ?



Clic'AMAP est un outil facilitant la gestion des ci en AMAP et la commun entre les acteurs du résee AMAP. Il facilite le travail quotidie référents en AMAP et sim

Cet atelier a permis de faire le point sur l'avancement du développement de Clic'AMAP, outil web développé depuis 2015 par le réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes, et d'ouvrir sur les questionnements relatifs à son développement au-delà du territoire d'AURA.

Le projet Clic'AMAP en quelques mots :

En développant un outil web 'open source', le réseau des AMAP AURA propose à ses adhérents un outil de gestion adapté à leurs besoins et il dispose d'un outil de gestion des données sur les AMAP à l'échelle d'un territoire, ceci pour faciliter la mise en réseau, réaliser des cartographies, etc. Le développement de cet outil a été soutenu financièrement par la Région AURA, la Métropole du Grand Lyon, le PSADER PENAP³ et le MIRAMAP.

Après une phase de test qui s'est terminée en février 2017, une communication a été lancée au sein du réseau ([voir la présentation en ligne](#)) et les premières AMAP et paysan-ne-s s'en sont emparés.

³Projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER) et de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PENAP)

Le groupe a questionné les potentialités de cet outil :

Un outil adaptable et évolutif

Il s'agit bien d'un outil adaptable aux spécificités de chaque réseau. Par exemple, les adhérents des réseaux sont soit les AMAP (cas du réseau IdF) soit les amapien-ne-s (cas du réseau AURA). Cette différence importante amènera nécessairement à faire évoluer l'outil, et, pour ce type de développement, les compétences internes devraient être suffisantes.

Il est déjà possible de l'utiliser de différentes manières, suivant les besoins de chacun : de la simple saisie d'informations sur l'AMAP au suivi

des contrats de chaque amapien-ne, en utilisant ou non la fonction base de données réseaux.

Au-delà de l'outil : maintenance, développements, hébergements et animation-formation

Afin de faciliter l'appropriation de cet outil, le réseau des AMAP AURA propose des inter-AMAP sur ce sujet, elles vont démarrer en mai. Le coût de la maintenance, de l'hébergement et des développements futurs sera pris en charge par les cotisations versées, dans la mesure où l'accès à l'outil est réservé aux adhérents.

Quelles sont les suites ?

Pour l'année 2017, l'équipe de développement d'AURA va ajouter des fonctionnalités de paiement sécurisé en ligne pour les contrats avec les paysan-ne-s et pour les adhésions (AMAP et Réseau), et d'établissement du contrat légal en ligne.

Tous ces éléments devront également trouver des réponses pour permettre le déploiement de cet outil au niveau inter-régional :

Comment financer les coûts de maintenance,

développements, hébergements et animation ?
Comment garder la maîtrise collective de l'outil pour optimiser ses potentialités au service du Mouvement des AMAP ?

Avant de le proposer largement à toutes les AMAP et réseaux, un cadre commun est à définir.

La première étape étant de mettre en place une équipe de coordination à l'échelle inter-régionale.

A suivre rapidement !

[Ateliers pour l'émergence de nouveaux projets]

[Ateliers du 6/03/2017] à Montreuil

La journée du 6 mars 2017 à Montreuil fut aussi l'occasion d'échanger de nouvelles idées d'actions pour le mouvement des AMAP qui avaient commencé à germer lors de précédentes rencontres mais qui n'avaient pas encore été approfondies. **L'objectif donc été d'explorer chaque idée pour la transformer en propositions qui seront par la suite présentées, étudiées, enrichies et débattues lors de prochaines rencontres collectives.**



Nous avons listé 4 idées d'actions :

1. Un journal participatif du mouvement
2. Une BD des AMAP
3. Un évènement annuel des AMAP
4. Une assurance collective pour les AMAP (hors réseau)

Elisabeth Carbone et Benoit Gauthier ont proposé de creuser ensemble l'idée d'une assurance collective par la suite. Le travail collectif s'est donc centré sur les 3 premières propositions.

Comment passer de l'idée au projet ? Pour chacune d'entre elle, chaque participant devait répondre à 3 questions :

- Ça serait quoi ?
- Qu'est ce que cela apporterait au mouvement des AMAP ?
- Quelle faisabilité ? Besoins ? Limites ?

ATELIER | Un évènement annuel AMAP ?

par Marilyn Métayer, animatrice-coordinatrice au Miramap

Au cours de plusieurs rencontres a été évoquée l'idée de proposer un évènement annuel qui serait commun à toutes les AMAP. Les participant-e-s se sont exprimé-e-s sur les contours d'un évènement tel que celui-ci et sur sa faisabilité.

Un évènement annuel AMAP, ce pourrait être :

- **Une journée ou une semaine de l'AMAP – un évènement ouvert plutôt sur l'extérieur** – avec des animations spéciales lors des livraisons – une parade, un défilé dans les rues, avec des déguisements légumes..., un carnaval – un bal soupe – une fête de l'agriculture citoyenne (cf. campagne de mob) pour montrer que dans les AMAP c'est d'abord la fête !

Une journée sur le même « modèle » à décliner partout (ex de la journée des jardins). En associant nos partenaires Alternatiba, InPACT....

- **Journée / Week-end festif tous ensemble – un évènement plutôt interne** – avec des interventions extérieures pour prendre du recul, dans un cadre chouette – avec une partie festive et des ateliers très libres....

Les intérêts d'évènements de ce type sont multiples : promouvoir la fête et la convivialité dans les AMAP – indispensable pour faire mouvement – renforcer la cohésion ! Montrer que l'on peut faire bouger la société dans la bonne humeur, avec optimisme !

Mettre les AMAP à l'honneur, leur donner plus de visibilité médiatique et donc toucher le « grand public »

MAIS...

- **Attention aux doublons** : journée de la transition, alternatiba.... Et pourra-t-on mobiliser les amapien-ne-s alors qu'il y a déjà : les AG des réseaux, l'AG du MIRAMAP, les Fêtes des AMAP régionales (il n'y en a pas partout), les rencontres nationales du mouvement des AMAP...
Les dernières rencontres ont montré que même avec un temps festif la mobilisation n'est pas aussi importante qu'attendue.
- **Quid des moyens humains et financiers ? Et ne risque-t-on pas une dérive « journée promotionnelle des AMAP » ?**

Si un évènement festif devait être organisé, les conditions pourraient être :

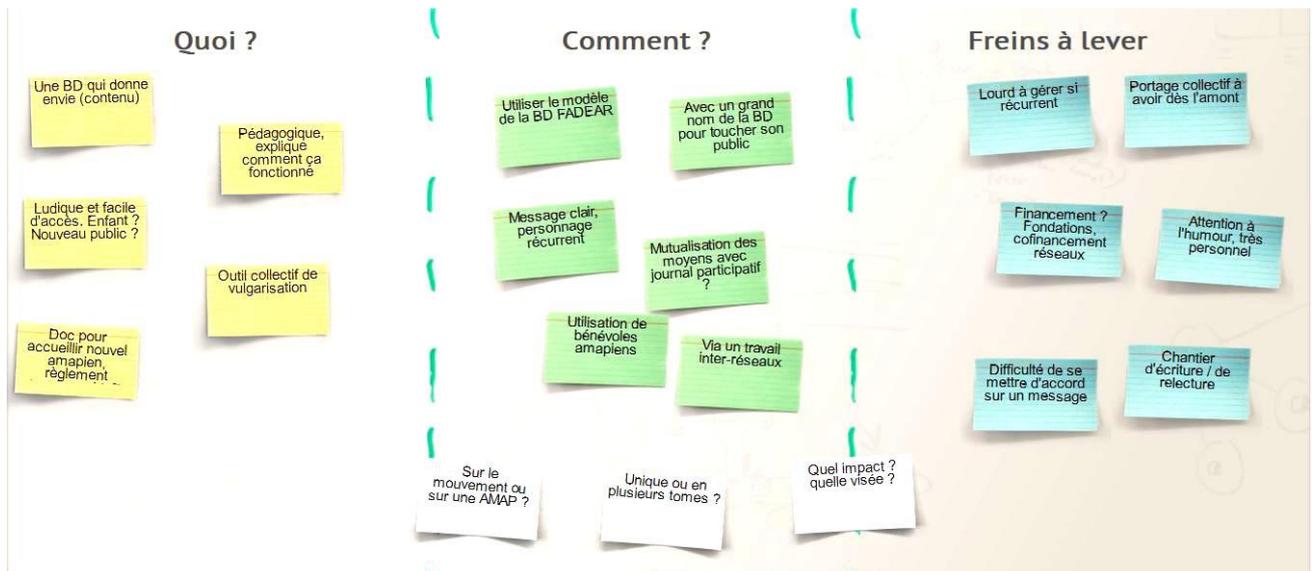
- Fixer une date « perpétuelle » pour qu'elle soit facile à retenir
- Créer des visuels – Mutualiser la communication
- Portage collectif
- Chacun-e fait avec ses moyens
- Donner quelques grandes lignes et laisser les groupes AMAP être créatifs...

Et après ? Le besoin de mettre l'accent sur la fête et la convivialité est partagé par tou-te-s – mais le concept d'un « nouvel » évènement est à creuser en s'appuyant sur les nombreuses expériences des AMAP et réseaux.

ATELIER | Une bande dessinée sur les AMAP ?

par Marilyn Métayer, animatrice-coordinatrice au Miramap

En février 2017, le réseau des AMAP AURA via le groupe "Démarches d'Amélioration des Pratiques" ("DAP") a lancé l'idée de travailler sur un support de communication original et ludique pour présenter les AMAP. Cette idée a trouvé écho dans plusieurs réseaux. Les participant-e-s ont été invité-e-s à s'exprimer sur les contours de ce projet qui d'ores et déjà s'est orienté vers un format de bande dessinée : quel contenu ? Comment procède-t-on ? Quels freins potentiels ?



Et après ?

Suite à ce temps d'échanges, un groupe de travail s'est constitué pour passer de l'idée au projet.

ATELIER | Réflexions et propositions pour un journal participatif du Mouvement des AMAP

par Magali Jacques, animatrice au Miramap

Comment renforcer la dynamique de mouvement des AMAP ? Comment favoriser la diffusion des idées et expériences dans le mouvement ? Parmi de nombreuses autres propositions discutées lors des week-ends interrégionaux de fin 2016, celle de créer un journal participatif du mouvement des AMAP a retenu l'attention du Collectif du MIRAMAP.

Cet article fait état des principaux résultats du travail exploratoire réalisé autour de trois questions: **Un journal participatif du mouvement des AMAP, ce serait quoi pour vous ? Qu'est ce qu'il pourrait apporter au mouvement des AMAP ? Quels seraient les besoins pour réaliser ce projet?**

De manière générale, les participant-e-s ont exprimé un **enthousiasme** pour cette proposition de journal qui permettrait de nourrir l'ensemble du mouvement, tout en partageant de nombreux **questionnements sur les capacités collectives** à impulser ce travail et le faire vivre dans le temps.

Les principales propositions pour une ligne éditoriale d'un journal participatif du Mouvement des AMAP

À la question 'qu'est ce qu'un journal apporterait au Mouvement ?' plusieurs ambitions ont été exprimées : ce support est aussi perçu comme un journal 'de société' des AMAP, ouvert à tou-te-s, 'politique' au sens de porteur d'un vrai message alternatif engagé, et où des opinions diverses peuvent s'exprimer.

Créer un journal pourrait être un bon moyen pour...

... mettre en lumière et valoriser la multitude et la diversité des initiatives pour favoriser l'interconnaissance et permettre aux amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP de 'comprendre et visualiser ce qui se passe partout en France (et ailleurs aussi, ex : Urgenci)'

...construire et porter une voix collective : valoriser l'éthique des AMAP, prendre position sur des événements politiques, des actualités tout en mettant en lumière aussi les 'divergences d'opinions possibles'

...donner de la visibilité à la dynamique collective que portent les AMAP et nourrir le sentiment d'appartenance au Mouvement (une manière simple de permettre 'une appropriation du

Mouvement') ... proposer un autre outil de communication pour sensibiliser plus largement ? Pour certain-e-s participant-e-s, un journal peut permettre de toucher 'un public qui ne lit pas forcément les lettres d'informations électroniques', alors que pour d'autres l'impact peu être limité dans la mesure où 'les gens ont déjà beaucoup à lire'.

Quels articles pourrait-on lire ?

En s'inspirant de la ligne éditoriale de la lettre d'information du MIRAMAP, un journal du Mouvement des AMAP pourrait contenir : des actualités des AMAP, les événements et actions réalisées ou à venir, des petites annonces des AMAP et des réseaux pour savoir plus facilement ce que chacun-e fait dans le Mouvement ; mais aussi des récits d'expériences et des témoignages (en s'appuyant sur le chantier de recueil d'expériences) ou encore des recettes à partager, des extraits de BD, etc.

Certain-e-s souhaitent y voir des articles avec des enquêtes qui traitent de sujets de fond, d'autres souhaiteraient plutôt qu'il n'y ait pas trop de texte et qu'il soit facile à lire. Deux approches sans doute compatibles...

Un journal participatif: Quel support ? Rythme de parution ? Pour qui ?

Format papier/dématérialisé ? Si l'idée d'un journal imprimé semble motiver un certain nombre de participant-e-s comme 'symbole d'identification et d'appartenance au Mouvement' et car ce type de support pourra facilement circuler de main à main dans les AMAP ou sur des stands lors d'événements, un participant dit « Pas de papier ! Trop de coûts ! », soulevant alors des questions de budget. A noter que l'impact

écologique d'une publication n'a pas été identifié, et pourrait être aussi creusé par la suite.

Nombre de pages ? Certains proposent un 4 'grandes' pages couleur, alors que d'autres imaginent un 8, 16, 24 ou 32 pages.

Rythme de parution ? Le rythme de parution est lui aussi à définir : 1 fois, 2 fois par an ? Trois participant proposent un trimestriel.

Pour qui ? Ce journal serait à destination de tous les membres du Mouvement des AMAP. Au-delà

de ce principe général, sera-t-il sur abonnement, payant ou gratuit ? Envoyé directement aux

adhérent-e-s avec l'adhésion ou en plus ? Les questions restent ouvertes !

Les besoins pour avancer dans la construction d'un journal participatif du Mouvement des AMAP

Des réticences à prendre en compte et à dépasser ?

Si l'idée d'un journal est 'séduisante', les participant-e-s ont exprimé certaines réticences : 'trop d'info tue l'info !', 'il y a beaucoup de supports de communication que nous avons du mal à faire vivre', 'il y a un risque de redondance avec les lettres d'info à tous les niveaux', pourquoi ne pas travailler avec des journaux associatifs déjà existants tels que Transrural Initiatives ?

Tous les participant-e-s semblent s'accorder sur l'idée qu'engager ce projet demande un important travail de préparation en amont, et de nombreux moyens pour le faire vivre aussi dans le temps. Cela signifie aussi faire des choix aujourd'hui par rapport aux autres chantiers en cours. En même temps, avoir un outil de ce type serait au service de ces chantiers qui ont besoin d'être diffusés, partagés...

Un participant propose de réaliser un premier essai de journal (1 par an, en toute modestie, et en s'appuyant sur les nombreux articles qui sont rédigés à chaque fois dans la lettre d'info du Miramap), ce qui permettrait d'avancer dans les réflexions sans prendre de grands risques.

Des compétences spécifiques à mobiliser ?

Travailler/choisir le format, le graphisme, la mise en page,... demande des compétences

particulières en communication/info graphisme indispensables pour réaliser un journal lisible et esthétique et des moyens financiers.

Une équipe de rédaction/coordination à mobiliser ?

Ecrire ou mobiliser pour écrire des articles, piloter la construction d'un journal nécessite une équipe qui soit très active à chaque parution et formée. Si ce projet venait à se réaliser, il y aurait besoin d'un comité de rédaction avec une diversité de personnes (bénévoles, salarié-e-s). L'idée que l'équipe de gestion/coordination soit tournante parmi les différents réseaux et le Miramap a été proposée. Tout comme celle de proposer des rubriques libres à remplir par chaque réseau sans relecture globale par un seul groupe pour éviter les lourdeurs d'un fonctionnement collectif.

C'est sans doute la question des capacités collectives à impulser (alors que l'on lance de nouveaux projets) et faire vivre un tel projet dans le temps qui interroge le plus les participant-e-s.

Des besoins financiers à évaluer et à trouver

Créer un journal, ça coûte combien exactement ? Et comment le financer ? Il pourrait être payant ou gratuit ? Quel modèle de financement : autofinancement ? Subventionné ?

Les questions restent entières !

Et après ?

Si l'idée d'un journal participatif apparaît forte intéressante pour les participants, ce projet demande de réunir de nombreux moyens

Mouvement Inter-Régional des AMAP

58 rue Raulin - 69007 LYON
www.miramap.org - 06 18 99 77 80

